Paulatim cadit ira ferox, mentesque residunt.

La continuité des passions étant une des conditions qui contribue le plus à en augmenter le danger, toutes les affections pénibles qui durent ordinairement long-temps sont très-pernicieuses : on doit ranger dans cette classe la tristesse, l'inquiétude, la crainte ; l'inquiétude amène le dégoût de la société et l'amour de la solitude ; la crainte multiplie les peines de la vie, soit que les dangers que l'on redoute soient réels, ou non.

Les passions violentes donnent instantanément des qualités délétères au lait, qui le rendent dangereux ; mais les passions lentes ne le font dégénérer que par degré ; elles nuisent à l'élaboration en diminuant sa qualité et en lui faisant perdre son activité, parce qu'il n'est plus convenablement assimilé.

Un violent accès de colère porte le trouble dans tous les organes et dans toutes les sécrétions ; celle du lait est une des premières dérangées. Les enfans allaités par les femmes colériques sont sujets aux convulsions et aux diarrhées bilieuses ; ces femmes ne doivent pas allaiter, quelque résolution qu'elles prennent de ne pas se laisser aller à cette terrible passion ; la nature triompheroit de leur résolution.

Naturam expellas furcâ, tamen husque recurret.

HOR. Epis., lib. I, epis. X.

La haine, l'envie, la jalousie, qui sont les plus nuisibles de toutes les passions, portent le trouble dans la sécrétion du lait en rendant les fonctions languissantes : l'intérêt physique et peut-être l'intérêt moral de l'enfant exigent qu'on proscrive une semblable nourrice.

Le chagrin relâche le ton des organes, rend les digestions mauvaises ; il diminue la quantité du lait par l'état de langueur qu'il introduit dans toute l'économie. Une nourrice qui a éprouvé des événemens fâcheux, doit interrompre l'allaitement. MM. Deyeux et Parmentier ont expérimenté qu'à la suite des affections vives de l'âme, le sein n'élabore

plus qu'un fluide séreux, fade et jaunâtre, au lieu d'une humeur blanche, douce et sucrée.

C'est surtout dans les grandes villes où se développe l'influence des causes physiques et morales qui proscrivent l'allaitement ; plusieurs femmes sont entachées de vices héréditaires, et les enfans allaités par ces sortes de femmes meurent bientôt, ou bien ils restent souffrans le reste de leur vie ; dans les campagnes, au contraire, où les femmes jouissent d'une santé plus robuste, où elles s'écartent moins des lois de la nature, le lait de la mère suffit presque toujours à son enfant.

Maintenant que j'ai fait connoître les raisons légitimes qui dispensent quelquefois les femmes d'allaiter, je dois parler du soin qu'elles doivent apporter dans le choix d'une nourrice.

Du choix de la nourrice.

Quoique la nature, d'accord avec la raison, indique que le lait de la mère est la nourriture que l'on doit préférer, on est cependant souvent obligé de recourir à un lait étranger, parce que la mère n'a pas toujours les conditions requises pour fournir à son enfant une bonne nourriture. Après le lait de la mère, celui qui convient ensuite le mieux, est celui d'une femme étrangère ; et plus son lait aura d'analogie avec celui de la mère, plus aussi il conviendra à l'enfant. Le lait des femmes, en général, est plus approprié aux foibles organes du nouveau-né, que celui des animaux. Le lait d'une femme, quoique ancien, si on a égard à la proportion de la matière butireuse et caséeuse, est moins vieux sous ce rapport, qu'un lait de vache, de chèvre, et surtout de brebis bien plus récent : on ne doit donc employer le lait des animaux, que quand on ne peut pas se procurer une nourrice?

Il est cependant des auteurs qui prétendent que l'on doit substituer le lait des animaux à celui de femme ; le reproche que quelques-uns ont fait aux nourrices étrangères, d'avoir commencé par être manvaises mères, n'est pas appli-

cable à celles qui ne se chargent d'un autre enfant que lorsque le leur est mort, ou en état d'être sevré : ils fondent leur opinion sur la vie douce des brutes, qui sont, disent-ils, sans passions; tandis que, d'un autre côté, ils exagèrent les passions des femmes, et les vices de leurs humeurs. Or, l'analise chimique du lait, faite par MM. Deyeux et Parmentier, apprend qu'à la suite des affections vives de l'âme, ce liquide éprouve des altérations que l'on sait, d'après l'observation, être nuisibles à l'enfant. On ne peut pas disconvenir que quelques enfans n'aient été victimes des passions de leurs nourrices, mais ces exemples sont rares; et les dangers que court un enfant qui est allaité par une nourrice qui peut se livrer à une passion violente, quoique réels, sont beaucoup exagérés, au moins quant à leur fréquence.

Outre que le lait des animaux domestiques ne vaut pas celui de femme, il n'est pas plus exempt d'altérations que ce dernier : non-seulement sa qualité, ses principes constitutifs varient suivant la nature des alimens dont ils ont été nourris; mais encore il peut, comme celui de femme, quoique plus rarement, perdre sa saveur et sa couleur à l'occasion des passions dont ils sont atteints; car les animaux sont sujets à certaines passions, telles que l'amour, la frayeur, ainsi que les hommes : il faut cependant avouer que, sous ce rapport, le lait de femme éprouve bien plus souvent des changemens considérables.

Si l'enfant ne pouvoit pas prendre au pis de l'animal le lait qu'on lui destine pour nourriture, ce qui a presque toujours lieu quand on préfère tout autre lait que celui de la chèvre, qui peut être pris immédiatement à la mamelle par le nourrisson, mais qui, comme nous le verrons, ne lui convient pas toujours, on auroit encore bien plus de raison de préférer le lait d'une nourrice à celui des animaux : l'enfant, dans ce cas, ne pouvant prendre ce lait qu'après qu'il a été exposé à l'air, ne prend plus une liqueur vivante. Le lait, au sortir du pis de l'animal, a, comme le remarquent MM. Deyeux et

Parmentier, une saveur qu'il perd dès qu'il est refroidi; cette saveur qui se dissipe, ce principe volatil qui s'échappe dès que l'air est en contact avec lui, constitue sa principale vertu. Il existe dans le lait de tous les animaux, de quelque manière qu'ils soient nourris, un principe odorant, dont les chimistes célèbres dont je viens de parler, ont reconnu l'existence, et qui en est la partie la plus essentielle; ce principe est si fugace, qu'il suffit de tirer le lait un seul instant dans un vase, pour qu'il se perde. On ne peut donc conserver au lait sa vertu particulière, s'opposer à la dissipation de ses parties les plus subtiles, qu'autant que l'enfant embrasse le mamelon de ses lèvres, et qu'il prend ce liquide tel qu'il est dans le sein de sa nourrice. Je pense avec Lorry, Desessarts, Alphonse Leroy, que le lait qui, pris à la mamelle, passe dans les vaisseaux de l'enfant sans que rien s'évapore, et avec le même degré de chaleur, est bien préférable à celui que l'on recevroit un instant dans un vase. Galien, dans son traité de *Methodo medendi*, lib. III, reconnoît qu'il y a une différence entre le lait pris immédiatement dans les mamelles, et celui qui a été reçu dans un vase, où il a séjourné quelque temps. On doit tirer de ces principes cette conséquence pratique, que si un enfant n'a pas la force de téter, la nourrice doit presser son sein dans sa bouche; « on est » bien plus sûr de le rappeler à la vie, que si ce même lait » lui étoit donné après avoir été tiré dans un vase. » Le lait même de la mère, donné de cette manière, n'est plus une liqueur vivante, pris hors du sein de la femme; il ne vaudroit peut-être pas celui d'un animal domestique, inférieur en qualité par lui-même, mais qui, pris au pis de l'animal, conserveroit toutes ses propriétés naturelles : c'est à M. le professeur Alphonse Leroy que l'on doit d'avoir établi cette considération pratique.

Le lait d'une femme bien choisie étant plus utile à l'enfant que le lait d'un animal quelconque pris au pis, et surtout que celui qu'on lui feroit boire après l'avoir reçu dans

un vase, la mère, que des raisons majeures forcent à ne pas nourrir, doit s'attacher à chercher une nourrice qui puisse la suppléer dans cette fonction importante.

Lorsque la mère ne fournit pas à l'enfant nouveau-né ce premier lait qui lui convient pour évacuer le méconium, il faut assez souvent, avant de lui donner celui de la nourrice, recourir à l'art pour favoriser cette excrétion.

Conditions que l'on exige pour qu'une nourrice soit bonne.

La nourrice que l'on choisit doit être prise depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de trente-cinq : avant la première époque, le corps n'est pas encore développé ; au delà de trente-cinq à trente-six ans, plusieurs femmes ne fourniroient plus assez de lait à leur nourrisson. On peut prendre une nourrice qui a les qualités requises, quoiqu'elle soit à son premier enfant ; les mères sont cependant jalouses que les nourrices aient déjà élevé d'autres enfans ; cette précaution leur paroît utile pour s'assurer si elles font de bons nourrissons.

Il seroit à souhaiter que la nourrice que l'on choisit, fût accouchée presque en même temps que la mère de l'enfant qui lui est confié : lorsqu'on rencontre cette circonstance favorable, mais rare, une nourrice domestique qui fourniroit à l'enfant ce premier lait, qui seul convient à son âge, ne le céderoit en rien à la mère, sous le rapport physique ; si l'on ne peut se procurer qu'une femme accouchée depuis plusieurs mois, il faut donner à son lait plus de fluidité, en lui faisant prendre beaucoup de boissons quelque temps auparavant, et pendant le premier mois de la lactation. Il est aussi important, lorsque le lait a trop de consistance, de faire prendre à l'enfant de l'eau sucrée plusieurs fois par jour, pendant les deux ou trois premières semaines; aucune boisson ne seroit plus propre à donner au lait trop ancien de la nourrice, la fluidité qu'exige la constitution de l'enfant, que

les infusions des différentes espèces de menthe, et surtout de la menthe poivrée, s'il est bien prouvé, par l'observation, que les animaux qui se nourrissent avec ces plantes, ont, comme le rapporte Desbois, de Rochefort, un lait très-séreux et insuffisant pour la nourriture de leurs petits; on pourroit leur substituer les infusions de cerfeuil, s'il est encore constant, comme le dit le même auteur, que les animaux qui mangent beaucoup de cette plante, ont un lait très-peu butireux et très-peu caséeux.

Primerose, M. Chevalier de Molle, pensent cependant que l'on attache beaucoup trop d'importance à l'âge du lait des nourrices. Il existe, à la vérité, plusieurs exemples de nourrices qui ont élevé jusqu'à trois enfans avec le même lait; mais ils sont des exceptions, et n'empêchent pas que l'on puisse établir comme une règle générale prouvée par l'observation, qu'il y a du danger de donner un lait trop vieux à un enfant nouveau-né. Je conviens avec Primerose, que le lait ne s'altère pas par l'acte de la lactation; mais quoique de bonne qualité, il acquiert une consistance qui ne convient pas à la débilité de l'estomac des enfans nouveau-nés : le médecin ne peut pas partager l'erreur si généralement répandue parmi le peuple, que l'enfant renouvelle le lait de la nourrice et en diminue la consistance.

Quoique le lait de femme soit de tous ceux dont MM. Deyeux et Parmentier ont donné l'analise comparative, celui qui contient le moins de matière caséeuse et de partie butireuse, et qu'il soit constant qu'un lait de femme très-ancien contient encore moins de ces principes qu'un lait de vache, de chèvre ou de brebis bien plus récent, on ne peut pas en conclure, avec M. *Chevalier,* que l'on attache beaucoup trop d'importance à l'âge du lait des nourrices : la seule conclusion directe que l'on puisse tirer de ces faits, c'est qu'un lait de femme très-ancien doit être préféré à celui de vache ou de chèvre, quoique récent. Si l'augmentation des parties caséeuses et butireuses est petite